

**Département de l'Yonne****Communauté de Communes  
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

<b>Date de convocation :</b>	12 février 2025	<b>Nombre de conseillers communautaires</b>
<b>Date d'affichage de la convocation :</b>	12 février 2025	<b>Effectif légal : 49</b> <b>En exercice : 49</b> <b>Présents : 41</b> <b>Votants : 48</b>

**Séance du 18 février 2025**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix-huit février deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, salons de l'hôtel de ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

**ETAIENT PRESENTS : 41**

M. Didier MOREAU, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRES CARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN

**ETAIENT ABSENTS : 8 (dont 7 pouvoirs)**

M. Philippe PETIT, pouvoir à Mme Florence SYLVESTRE  
M. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à M. Claude SCIBOZ  
Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART  
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Mohammed BELKAID  
Mme Dorothée BRICOUT, pouvoir à M. Thierry LEAU  
M. Francis BOURSIN, pouvoir à M. Guy BOURRAS  
Mme Olga LIGALT, sans pouvoir  
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, pouvoir à M. Bruno JAN

**SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND****Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires 2025**

FIN/2025/01

Conseil communautaire du  
18 février 2025**Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires 2025***(Voir le rapport en pièce jointe)*

**VU** loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 106 ;

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-1 et L. 5217-10-4 ; conformément aux dispositions des articles L. 2312-1 et L. 5217-10-4 du CGCT, le débat sur les orientations budgétaires (DOB) doit se tenir dans un délai de dix semaines précédant le vote du budget primitif, et la présentation du rapport y afférent doit donner lieu à un débat au sein du conseil communautaire, dont il est pris acte par une délibération spécifique ;

Dans ce cadre légal, le contexte budgétaire national et local, ainsi que les objectifs financiers et les priorités de la municipalité pour la construction du projet de budget primitif 2025, sont notamment détaillés dans le rapport sur les orientations budgétaires, annexé à la délibération. Ce rapport constitue le support du débat d'orientations budgétaires 2025 de la communauté de communes ;

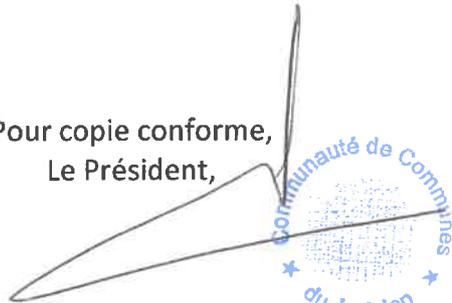
**VU** la Commission des Finances et le Conseil des Maires du 11 février 2025 ;

**Le conseil communautaire,**

**Après avoir délibéré,**

**-PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) de la Communauté de Communes du Jovinien pour l'exercice 2025.

Pour copie conforme,  
Le Président,



Nicolas SORET



Pour copie conforme,  
Le Secrétaire de séance,



Laurence MARCHAND